

Communiqué / 17 juillet 2023

**DEGROUX BRUGERE CONSEILLE SONIO DANS LE CADRE  
DE SA LEVEE DE FONDS DE 13 MILLIONS D'EUROS**

La medtech française Sonio, spécialisée dans la santé prénatale de l'enfant et de la femme enceinte, boucle sa série A et lève 13 millions d'euros afin de développer sa solution d'intelligence artificielle de détection et de diagnostic d'anomalies lors des échographies prénatales.

Ce tour de table, opéré par le fonds nord-américain Cross Border Impact Ventures aux côtés de l'EIC Fund, des investisseurs historiques et de plusieurs business Angels, permet à la société, créée en 2020 pour lutter contre cette mortalité maternelle, d'améliorer sa solution SaaS, et d'adapter sa technologie pour l'usage d'échographes portatifs.

La startup, qui compte déjà parmi ses clients un tiers des hôpitaux français et qui bénéficie d'une présence dans plusieurs pays européens, ainsi qu'en Inde et au Nigeria notamment, ambitionne de se déployer outre-Atlantique.

L'European Innovation Council Accelerator (EIC) s'était engagé en décembre 2022 à investir 10 millions d'euros (2,5 millions d'euros de subvention et 7,5 millions d'euros de prise de participation), ce qui vient aujourd'hui se concrétiser avec cette levée de fonds.

Cross-Border Impact Ventures (CBIV) investit, quant à lui, principalement dans des entreprises de technologie de la santé au stade commercial démontrant une croissance mondiale, un rendement élevé et un potentiel d'impact.

Elaia, Bpifrance, OneRagtime, investisseurs historiques de Sonio, ont également participé à ce tour de table.

**Jérémie Swiecznik, avocat associé, et Benoît Courtet, Counsel sont intervenus sur cette opération.**

**A propos de Degroux Brugère**

---

Le Cabinet DEGROUX BRUGERE intervient depuis plus de 30 ans auprès d'une clientèle d'actionnaires-dirigeants, d'entreprises, de groupes familiaux et de fonds, dans les domaines suivants :

- transactionnel, *LBO / private equity, venture capital*,
- droit des sociétés (vie sociale, fusions-acquisitions, restructurations, haut de bilan),
- droit fiscal (patrimonial, groupes de sociétés, entreprises, contentieux),
- droit des entreprises en difficulté,
- droit commercial, contrats,
- contentieux judiciaire.

Le Cabinet comprend aujourd'hui environ 35 personnes, dont 11 associés et une vingtaine de collaborateurs.